



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19/09/2024 À 20 H 30

PRESENTS : M. CALAS Franck, M. CHAMPION Jean-Pierre, Mme KNEPPERT Marie-Laure, M. MABRU Philippe, M. MARTINEZ Frédéric, M. POULAIN Christophe, M. QUILLIEN Alexandre, M. REY Didier, Mme ROBERT Magali, Mme ROLLET Jocelyne, Mme THETE Camille, M. VANNIER Thomas

ABSENT(S) : M. CHABANON Thierry, M. DE CLAVIERE Eric

Monsieur le Maire, Franck CALAS ouvre la séance à 20h30.

Secrétaire de séance : M. REY Didier

Avant de commencer M. Franck CALAS, Maire demande s'il est possible d'ajouter le vote d'une décision modificative à l'ordre du jour. Accord donné par l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Procès-verbal du 25/07/2024 est validé par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Puis, selon l'ordre du jour :

1 – Modification du tableau des emplois (délibération n°2024-09-01)

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la loi visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie (loi 2023-1380 du 30/12/2023), celles ou ceux en poste au 1er janvier 2024 sont nommé(e)s dans l'emploi de "Secrétaire Général(e) de Mairie. Il est donc nécessaire, par le biais d'une délibération, d'effectuer cette modification d'emploi de secrétaire de mairie en secrétaire général(e) de Mairie dans le tableau des emplois.

Oùï ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTÉ** cette modification du tableau des emplois.
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tout document en rapport avec cette affaire.

VOTE : Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

2 - Modification du contrat de location, du règlement d'utilisation et de la grille tarifaire de la salle polyvalente (délibération n°2024-09-02)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que des modifications du contrat de location, du règlement intérieur et des tarifs, s'avèrent nécessaires. En effet, suite à l'installation de la climatisation réversible il n'y aura plus qu'un tarif annuel.

Cela permet également, de modifier ou préciser certains points au niveau du contrat et du règlement d'utilisation.

Monsieur le Maire fait lecture des modifications. Il demande aux membres présents de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

N'ayant aucun point à ajouter ou modifier,

Où ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** d'effectuer les modifications faites au niveau du contrat de location et du règlement d'utilisation de la salle polyvalente joints à la présente, et de la grille tarifaire pour mise en application à compter du **01/10/2024**.
- **AUTORISE M.** Le Maire à signer tout document en rapport avec cette affaire.

VOTE : Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

3 - Décision Modificative n°1 (délibération n°2024-09-03)

Le maire rappelle aux membres du Conseil que les travaux de voirie 2024 sont achevés. Il s'agit de la réfection de la rue du Presbytère par la Sté SOCAFL. Lors de l'élaboration du budget il avait été prévu une ligne budgétaire de 45 000.00 €. La facture s'élève à 46 230.00 €.

Il faut donc effectuer les mouvements comptables suivants en dépenses d'investissements.

Art. 2138 - Op 180 (logement communal) - 1 230.00 €

Art. 2151 - Op 181 (travaux voirie) + 1 230.00 €

Où ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** d'effectuer les écritures budgétaires ci-dessus énoncées.
- **AUTORISE M.** Le Maire à signer tout document en rapport avec cette affaire.

VOTE : Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

3 - Rapport des commissions

Administration Générale

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION que sa commission s'est réunie il y a une quinzaine de jour pour travailler sur le Plan Communal de Sauvegarde. Il y a des travaux de mise à jour mais le nouveau PCS sera présenté au conseil du mois d'octobre.

Une réunion sera fixée pour préparer le demande du maintien des @ mais également pour faire un point sur notre site internet qui est vieillissant.

Frédéric MARTINEZ: n'y a-t-il pas de moins en moins de monde qui vont sur le site ?

Jean-Pierre CHAMPION : il faut tout de même avoir un site internet pour une diffusion plus complète des informations.

Il faut commencer à se renseigner pour pouvoir éventuellement prévoir un budget sur 2025.

Thomas VANNIER : une fiche de réservation pour les inscriptions au coworking est en cours d'élaboration. RDV le 2/10 après midi pour présentation aux membres de la commission.

Jeunesse et Affaires Culturelles

Monsieur Philippe MABRU rappelle que :

- le 13 septembre dernier il y a eu la représentation de la pièce de théâtre qui a attiré une cinquantaine de personne.
- le 5 octobre l'AJC et le Sou des Ecoles organise une journée "jeux en famille" à la salle polyvalente.

- le 12 octobre l'association CAP CULTURE LOISIRS organise, à l'occasion d'octobre rose, une marche composée de 2 parcours et s'en suivra une exposition photos à la salle polyvalente. Pour information il manque 5 signaleurs l'association demande si des membres du conseil pourraient venir aider de 9h à 14h.
- le 19 octobre spectacle jeunesse organisé par la bibliothèque. Aurélié LOISEAU viendra conter le "Petit Poète".

Gestion du Territoire

Didier Rey informe les membres du Conseil que sa commission s'est réunie mardi dernier pour faire le point sur ce qui a été fait cette année et les projets à venir.

Il laisse la parole à Camille THÊTE qui explique que les travaux de l'espace coworking ont repris. Une réunion s'est tenue samedi dernier pour organiser l'ouverture. Le chantier devrait se terminer avant la fin de l'année.

La parole est donnée à Magali ROBERT au sujet du cimetière. En effet elle nous rappelle que la commune envisage un plan d'aménagement des espaces du cimetière pour répondre à différentes problématiques notamment l'entretien des allées et les espaces inter tombales. Un phasage des étapes d'aménagement sera à étudier avec l'ensemble de la commission, l'idée étant d'étaler dans le temps ces travaux, ce qui permettra de maîtriser plus précisément le budget à allouer.

En parallèle, une communication sera préparée pour informer les habitants de la commune et les personnes qui se rendent au cimetière de Mogneneins.

M. Didier REY reprend la parole et nous explique que le fossé du chemin des Vieres s'est écroulé et que les écoulements d'eau pluviales sont entrain de creuser sous la route. De la rubalise sera mise en place pour sécuriser l'endroit.

Cadre et qualité de vie

Madame Jocelyne ROLLET nous informe qu'au niveau de l'urbanisme c'est très calme. Quelques rendez-vous ont été pris.

Elle rappelle que mardi prochain est le dernier jour de marché pour cette édition 2024.

Gestion du Territoire

Didier Rey informe les membres du Conseil que :

V/ Questions diverses

Jocelyne ROLLET rappelle que le 3/10 les cours de pilates et de gymnastique reprennent.

Franck CALAS informe les conseillers que l'association sauvegarde de patrimoine s'est réunie à la salle polyvalente le mardi 17/09. Les membres de l'association, présidée par M. DEVAUX Patrick souhaiterait restaurer l'intérieur de l'église afin de la valoriser.

Il rappelle également que le 24/09 AXA Assurance tiendra une permanence à la salle polyvalente. Il fait remarquer que toutes les lampes néon ont été remplacées par des dalles led.

Marie-Laure KNEPERT demande ce que l'on peut faire quant au délabrement des lignes électriques orange. Monsieur le Maire lui répond que mis à part faire des demandes d'interventions nous ne pouvons malheureusement pas faire grand chose.

Camille THÊTE demande si il y aura la fête de la courge cette année. Philippe MABRU lui répond que non.

Didier REY demande à ce qu'un courrier soit envoyé au SMIDOM car ceux qui vident les containers abiment à chaque fois les panneaux en bois que nous avons mis en place.

Il indique également que l'ONF devrait faire un débroussaillage des plantations.

Il explique également que le tobogan acheté dernièrement sera mis en place lorsque les employés s'occuperont des fossés car on a besoin de la pelleuse pour faire la dalle sur laquelle sera mis le tobogan (certainement courant février 2025).

Camille THÊTE parle de la réponse qu'elle a fait aux gérants du Cheval Blanc concernant le manque de communication que ce soit de notre part ou de la leur.

Magali ROBERT demande à ce qu'un rendez-vous soit pris pour pouvoir échanger avec eux. Il faudrait instaurer 1 ou 2 rendez-vous par an pour faire des mises au point.

Monsieur le Maire leur répond par l'affirmative.

Frédéric MARTINEZ demande si c'est volontaire que les lumières extérieures de la Mairie soient toujours aux couleurs du drapeau ukrainien. M. Franck CALAS lui répond que oui c'est pour ne pas que l'on oublie ce qu'il se passe. Mais que pour le mois d'octobre nous mettrons le rose à l'honneur.

Jocelyne ROLLET demande si les travaux rue du Presbytère sont terminés. Didier REY lui répond que oui un rendez-vous avec la SOCAFL a eu lieu la semaine dernière pour faire le point.

Les dates des prochains conseils sont annoncées : 17/10 - 21/11 - 19/12 et 16/01.

Les voeux du maire se dérouleront le 24 janvier 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire, lève la séance à 22h00.

Le Secrétaire de Séance
M. Didier REY



Le Maire,
Franck CALAS

